

Usages lexicographiques

Sommaire

- [L'affirmation d'une autorité linguistique](#)
- [Une langue novatrice](#)
- [Les grands dictionnaires](#)
- [Le vers abstrait du poème](#)
- [L'embaumement des dictionnaires](#)
- [Textes concernés](#)

L'affirmation d'une autorité linguistique

Les dictionnaires de langue et les dictionnaires littéraires ou poétiques constituent **un indicateur de la place qu'occupe Delille dans le canon littéraire français du XIX^e siècle**. La présence du poète est particulièrement forte des années 1810 aux années 1870, avant de décliner dans les dernières décennies du siècle. Tandis que les dictionnaires se multiplient, la poésie et parfois la prose (notes, préfaces) de Delille sont moissonnées par les lexicographes qui y trouvent des exemples pour illustrer les acceptions courantes ou poétiques de certains mots et de certaines expressions, ainsi que des formes grammaticales et verbales. Dans plusieurs dictionnaires, l'œuvre de Delille sert à légitimer des néologismes absents des ouvrages de référence traditionnels et, plus rarement, des archaïsmes ressuscités par le poète.

Les usages lexicographiques de Delille permettent donc d'évaluer **l'autorité que ce poète acquiert en matière de correction linguistique**. Ses choix orthographiques, grammaticaux et stylistiques sont discutés ou simplement validés dans les dictionnaires normatifs, si bien que Delille joue un rôle discret mais réel dans l'évolution de la langue au XIX^e siècle, en particulier au moment de la réforme orthographique de 1835. Cependant, la succession des dictionnaires révèle parallèlement **une sclérose progressive** : Delille est de moins en moins cité d'après ses œuvres, mais d'après d'autres dictionnaires. Souvent décontextualisés, les mêmes vers ou les mêmes passages reviennent constamment sous la plume des lexicographes. Dans la seconde moitié du siècle, les dictionnaires contribuent donc à prolonger la postérité de la poésie de Delille, mais ils en renouvellent rarement la réception.

Notre corpus est constitué d'un choix de dictionnaires où l'œuvre de Delille occupe une place significative. Le poète est cité massivement dans certains ouvrages qui ont fait date, comme les dictionnaires de [Louis-Nicolas Bescherelle](#), d'[Émile Littré](#) et de [Pierre Larousse](#). Cependant, la présence durable de Delille dans les dictionnaires est également tributaire d'ouvrages qui sont restés moins connus, comme ceux de [Louis Carpentier](#), [François Noël](#) ou [Louis Dochez](#).

Une langue novatrice

Charles Nodier et l'autorité grammaticale des poètes

Au début du XIX^e siècle, les usages lexicographiques de Delille semblent cantonnés dans les dictionnaires préparés à l'intention des littérateurs, comme [L'Improvisateur français](#) (1804-1806) d'un certain Sallentin, qui constitue un recueil alphabétique de citations à la disposition des poètes et des

orateurs. À la même époque, Charles Nodier publie un *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises* (1808) destiné aux lycées. Mot imitatif de la chose qu'il signifie, l'onomatopée est “comme l'ame de l'harmonie pittoresque et de la poésie imitative¹”. On ne s'étonne donc pas d'y rencontrer un promoteur de l'harmonie imitative comme Delille parmi les auteurs de référence de Nodier². En vérité, le poète n'est cité qu'une fois au mot TRICTRAC³, mais cette citation est elle-même l'occasion d'une note qui contient un plaidoyer en faveur de la néologie. À propos du mot *fixer*, employé au sens de “regarder fixement” dans le premier chant de *L'Homme des champs*, cette note associe Delille à d'autres auteurs – Rousseau, Duclos, Chateaubriand, etc. – qui recourent à cette acception en dépit de l'usage et qui **“doivent à leurs talents le privilège de donner aux mots le droit de cité”⁴**.

Delille contre l'Académie française

Dans le domaine de la lexicographie, cette remarque de Nodier caractérise bien la fonction que remplira Delille après sa mort, à l'égard des néologismes et autres formes d'innovation linguistique. Cependant, *L'Homme des champs* n'est pas l'œuvre de Delille la plus souvent mobilisée dans cette perspective par les lexicographes.

Jean-Charles Laveaux (1749-1827), qui cite abondamment le poète, ne recourt presque exclusivement qu'à sa traduction de *L'Énéide* dans son *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*. Publié en 1818, l'ouvrage mérite cependant d'être mentionné, parce qu'il inaugure une série de dictionnaires frondeurs où les poèmes de Delille – *Homme des champs* compris – sont embarqués dans **une bataille contre l'inertie de l'Académie française**. Le *Dictionnaire* de Laveaux est destiné à souligner les “nouveaux usages”, les “nouvelles expressions” et les “nouveaux tours” du français moderne, absents des dictionnaires antérieurs, de même que les “nouveaux abus⁵”. Laveaux se soulève en particulier contre la “suprématie grammaticale⁶” de l'Académie dont le *Dictionnaire* a borné et asséché la langue. Aux grammairiens de l'Académie, il oppose d'autres autorités, les “écrivains célèbres⁷”. Quoique ancien membre de l'Académie, Delille compte parmi eux. *L'Énéide* est systématiquement citée pour compléter ou pour contredire les définitions de la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, datant de 1798.

En attendant la réforme orthographique de 1835

Le *Dictionnaire* de Laveaux ne constitue pas un cas isolé. Décus par la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, hommes de lettres et grammairiens en appellent à une réforme officielle de la langue française et notamment de son orthographe. Cette réforme aboutira en 1835. Coïncidant avec la publication de la sixième édition du *Dictionnaire*, elle répondra à un besoin de modernisation, de simplification et de systématisation orthographiques. C'est à ce moment, par exemple, que la terminaison *-ais* ou *-ait* est entérinée (*français, buvais*). En attendant ces changements, Delille est une autorité que brandissent les réformateurs.

Un an après Laveaux, les hellénistes [Jean-François Boissonade](#) et [Désiré-Raoul Rochette](#) projettent de publier un [Dictionnaire universel de la langue française](#) (1819). Selon eux, ce sont les prosateurs du XVIII^e siècle qui ont contribué à enrichir la langue en dépit de l'Académie française. Du côté de la poésie, ils retiennent néanmoins les noms de Voltaire et de Delille, comme on peut le lire dans le prospectus qui annonce l'ouvrage\ :

La poésie a peut-être été moins favorablement traitée [que la prose] ; mais les derniers travaux de Voltaire et les brillantes compositions de Delille ont cependant enrichi le vocabulaire poétique d'une foule de mots qu'une timidité malheureuse ou maladroite en avoit jusqu'alors écartés, ou d'acceptions nouvelles qui sont restées dans la langue ; et même, parmi les écrivains de nos jours, il en est quelques-uns qui par des hardiesses heureuses ont agrandi le domaine de cette langue, en même temps qu'ils ont ajouté de nouveaux titres à notre gloire littéraire⁸.

Seuls paraissent le prospectus et quelques pages de ce *Dictionnaire universel* qui cite occasionnellement *L'Homme des champs* ; les deux collaborateurs abandonnent le projet.

Autre projet avorté, le [Trésor des origines et dictionnaire raisonné de la langue française](#) de [Charles de Pougens](#), dont un "spécimen" de 450 pages paraît en 1819, aurait accordé une place importante à Delille. Là encore, l'ouvrage témoigne du besoin de réviser le *Dictionnaire de l'Académie française*, en attendant sa prochaine édition. Pougens souhaite explorer l'étymologie des mots et présenter la définition de toutes leurs acceptions. Dans cette perspective-ci, il cite volontiers *L'Homme des champs* – à la diffusion duquel il s'était associé en 1800 en tant que libraire – et les autres poèmes de Delille. Son projet vise bien à "étendre le domaine de la langue"⁹, mais sans prendre la liberté de valider définitivement les innovations linguistiques des dernières décennies :

Par respect pour l'Académie, j'ai rejeté également toute innovation quelconque, même celles que nos grands écrivains modernes ont proposé d'introduire dans la langue : j'attendrai, pour les admettre, que cette illustre compagnie les ait sanctionnées par ses décisions¹⁰.

Qu'on attaque l'Académie française ou qu'on attende patiemment les réformes, **Delille reste perçu comme un novateur** par les lexicographes des années 1810 et 1820, au moment même où les jeunes romantiques commencent à souligner le caractère classique et usé de sa poésie.

Néologismes et archaïsmes

Contemporain de Pougens, [François Noël](#) confirme en 1831 la place centrale qu'occupe Delille dans le renouvellement de la langue française, non plus en termes d'orthographe, mais de lexique. La [Philologie française ou dictionnaire étymologique, critique, historique, anecdotique, littéraire](#) est écrite à la gloire des **néologismes**, apparus notamment pendant la décennie révolutionnaire, et des **archaïsmes** que les grammairiens classiques ont évincés dans le courant des XVII^e et XVIII^e siècles. S'écartant de la tradition lexicographique, Noël a besoin de substituer à l'autorité des Académiciens celle des écrivains les mieux consacrés. À cet égard, Delille a l'avantage d'être à la fois **un ancien membre de l'Académie française et un poète au talent reconnu**, ce qui donne une forte légitimité aux néologismes, aux archaïsmes et aux différentes formes d'emplois figurés qu'on trouve dans ses œuvres. En outre, les hardiesses de Delille conviennent d'autant mieux à Noël qu'elles ne sont pas déraisonnables. Par exemple, selon Noël, Delille est le premier auteur moderne à utiliser

l'adjectif *inglorieux* dans *Les Trois Règnes de la nature* mais, loin de représenter une licence, ce néologisme est motivé par son utilité dans le registre poétique et parce qu'il est fondé sur un étymon latin attesté, le mot *ingloriosus*¹¹.

Encore une fois, et quoiqu'il soit cité à plusieurs reprises, **L'Homme des champs n'est pas identifié comme une œuvre particulièrement novatrice** par le philologue. Pour rédiger son dictionnaire, celui-ci collabore avec [Louis Carpentier](#) qui avait donné dans la décennies précédentes un [Gradus français, ou dictionnaire de la langue poétique](#) (1822). Le projet de Carpentier était différent : sous la forme d'un dictionnaire, il offrait aux étudiants et aux écrivains tout un répertoire de tournures poétiques pour guider leurs compositions. Fortement attaché à l'esthétique classique, il citait abondamment les périphrases et autres figures déployées par Delille dans *L'Homme des champs* sans choquer la bienséance et le bon goût. Plus ouverte à la nouvelle école littéraire et plus nettement tournée vers une réforme de la langue, la *Philologie française* boude quant à elle des poèmes comme *L'Homme des champs* et *Les Jardins* au profit des *Trois Règnes* et des traductions de Virgile. On constate le même désintérêt pour *L'Homme des champs* dans d'autres dictionnaires de l'époque, comme ceux de Charles Martin (1830)¹² et de Napoléon Landais (1834)¹³.

Les grands dictionnaires

Après 1835 et la parution du nouveau *Dictionnaire de l'Académie française*, qui cite peu d'auteurs, les usages lexicographiques de Delille évoluent nettement. Tout en restant citée dans les dictionnaires et encyclopédies, **sa poésie perd sa portée réformatrice**. En 1845-1847, dans le [Dictionnaire national](#) de [Louis-Nicolas Bescherelle](#), *L'Homme des champs* n'illustre plus une langue renouvelée, mais une langue poétique ou figurée qui existe parallèlement à la langue standard. Cependant, à la même époque, le poète est encore occasionnellement loué pour ses "hardiesses" dans le [Glossaire français polyglotte](#) de [Léon Plée](#).

Dans les années 1860 et 1870, les grands dictionnaires se multiplient qui citent Delille. Celui-ci apparaît comme un représentant du canon littéraire et comme **une autorité linguistique qu'il n'est plus nécessaire d'approuver ni de contester**. Ainsi, [Louis Dochez](#) ne commente pas les citations qu'il donne de *L'Homme des champs* dans son [Nouveau Dictionnaire de la langue française](#) (1860). Il en sera de même dans le [Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle](#) de [Pierre Larousse](#) qui compte Delille parmi ses auteurs de référence. Publiée de 1866 à 1888, cette somme encyclopédique glose la poésie de Delille dans des articles biographiques ou bibliographiques, souvent pour noter ses faiblesses. Or, lorsque Larousse ou ses collaborateurs citent Delille pour accompagner la définition d'un mot, ils ne se prononcent jamais sur les vers concernés. Si la valeur poétique des textes de Delille reste contestable, son autorité linguistique est désormais bien assise. On peut donc postuler, pour la seconde moitié du XIX^e siècle, **la disjonction entre deux formes de réception** : la réception littéraire d'une part, et la réception linguistique d'autre part, l'une et l'autre coexistant dans un dictionnaire comme celui de Larousse.

Cette tension ne caractérise pas les dictionnaires de langue comme celui d'[Émile Littré](#), qui paraît entre 1863 et 1872, dans la mesure où ces ouvrages ne rendent pas directement compte de la réception littéraire des écrivains qu'ils mobilisent. Cependant, le dictionnaire de Littré a la particularité de puiser abondamment ses exemples chez Delille et de **renouveler le choix des vers cités**, alors que la plupart des dictionnaires de l'époque se copient les uns les autres. Par contraste, le [Dictionnaire historique de la langue française](#) (1865-1894), préparé par l'Académie française, semble bouder Delille dont les occurrences deviennent rare. Après le "Littré" et le "Larousse", en effet, Delille

s'efface des dictionnaires. Son nom apparaît encore à quelques reprises dans un dictionnaire spécialisé comme celui de Lucien Rigaud (1881)¹⁴, mais on n'y trouve plus de mention de *L'Homme des champs* qui **perd progressivement son statut de référence linguistique**, après être sorti du canon littéraire.

Le vers abstrait du poème

Les citations de seconde main

En ce qui regarde la réception de *L'Homme des champs*, les dictionnaires partagent avec les anthologies et les [manuels scolaires](#) la particularité de donner **une certaine forme d'autonomie** à des passages déterminés, par rapport au poème dont ils sont extraits et abstraits. Dans le cas des ouvrages lexicographiques, ce sont des vers isolés ou de courts fragments qui acquièrent une postérité plus ou moins indépendante de l'œuvre.

Ce phénomène est d'abord dû aux **références lacunaires des citations**. En 1822, le [Gradus](#) indique souvent le titre de l'œuvre et le numéro du chant d'où il tire les extraits. La même rigueur caractérisait le [Trésor](#) de 1818, et vaudra encore pour la [Philologie française](#) de 1831. [Littré](#), dans les années 1860, continue de fournir ces références dans son [Dictionnaire](#). En revanche, ni [Dochez](#), ni [Bescherelle](#), ni [Larousse](#) ne se donnent plus cette peine : seul le nom de Delille apparaît à côté des vers cités. On peut supposer que, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, certains lecteurs connaissent encore par cœur des pans entiers de l'œuvre de Delille pour l'avoir étudiée à l'école, comme Larousse le laisse d'ailleurs entendre à plusieurs occasions. Mais, quoi qu'il en soit, les utilisateurs des dictionnaires ne peuvent pas toujours deviner d'où provient tel vers isolé ou tel passage méconnu.

Ensuite, le processus est renforcé par le mode de citation qui change au cours du siècle. À l'exception notable de Littré, les lexicographes d'après 1850 ne font généralement rien d'autre que **recupérer des citations antérieurement publiées chez leurs prédécesseurs**. Ce n'est donc plus Delille qu'on cite, mais ses citateurs, et en particulier [Carpentier](#) ou les auteurs qui reprennent son *Gradus*. Une telle pratique se déduit non seulement du choix des vers cités, mais encore des troncatures et des coquilles reproduites telles quelles dans chaque dictionnaire. Par exemple, le *Gradus* cite trois fois des vers de *L'Homme des champs* sur une troupe d'amis naturalistes¹⁵, dont deux fois avec une coquille : "de loin" devient "au loin". Cinquante ans plus tard, la version fautive s'est installée dans les dictionnaires : c'est elle que cite Larousse au mot [ÉPOUVANTER](#).

Processus de décontextualisation

Abstraits du poème, les vers le sont également du **contexte référentiel qui détermine leur interprétation dans l'œuvre originale**. À la fin du troisième chant de *L'Homme des champs*, Delille consacre des vers sentimentaux à sa chatte morte, qu'il regrette de ne pas avoir empaillée. Considéré comme un "frivole et puérile badinage" par [Louis-Julien Geoffroy](#) dans un compte rendu de [L'Année littéraire](#), ce passage ne fait pas l'unanimité. Il ne s'en trouve pas moins cité dans presque tous les dictionnaires. Le *Gradus* en donne quelques vers dans quatre articles distincts. Au mot [POIL](#), par exemple, Carpentier précise que Delille s'adresse à sa chatte, mais il n'est pas question de taxidermie :

En parlant de tout le poil qui couvre certains animaux, on pourra prendre pour synonyme fourrure, hermine, toison.

C'est ainsi que Delille a dit en s'adressant à sa chatte chérie
:

Là je voudrais te voir.
Ou bien le dos en voûte et la queue ondoiyante
Offrir ta douce *hermine* à ma main caressante.
L'Homme des champs.

La relation de cet extrait à la thématique de l'histoire naturelle disparaît donc. Dans la plupart des autres articles du *Gradus* où ces vers reviennent, le compilateur précise seulement qu'il s'agit d'"une chatte". Or, le référent sera complètement éludé dans les dictionnaires ultérieurs. Chacun à leur tour, [Bescherelle](#), [Dochez](#) et [Larousse](#) vont citer des vers issus du même fragment sans préciser qu'ils concernent un animal. Dès lors, le sens du passage se trouble et le caractère sentimental qui en motivait la rédaction s'évanouit complètement.

Malgré son effort de renouveler le répertoire des citations mobilisées dans les dictionnaires, Littré contribue lui aussi au processus de décontextualisation. Au mot [COURTISER](#), par exemple, il cite des vers à la gloire de Buffon sans préciser... qu'ils désignent Buffon. Plus loin, au mot [PAN](#), il convoque des vers sur des "prismes éblouissants" qu'il vide de leur contenu, dans la mesure où le lecteur n'est pas informé que le passage décrit l'effet de la lumière sur les stalactites de glace.

L'embaumement des dictionnaires

Ainsi, les dictionnaires ont l'effet paradoxal de **consacrer la poésie de Delille jusqu'à une date avancée, tout en l'altérant et en figeant sa réception sur des groupes de vers particuliers**. En abstrayant les fragments de leur contexte et en se focalisant sur des morceaux très brefs, ces ouvrages présentent Delille comme un artisan minutieux, plutôt que comme un poète au long cours capable d'embrasser des sujets ambitieux dans un texte développé. Cette réduction concerne bien sûr tous les poètes cités dans les ouvrages lexicographiques mais, chez Delille, elle alimente incidemment une critique ancienne : à défaut d'enthousiasme et de sentiment, l'auteur des *Jardins* et de *L'Homme des champs* serait un simple versificateur dont le talent se borne à l'élaboration de vers raffinés¹⁶.

Sarcophages littéraires, les dictionnaires contribuent enfin à "historiciser" Delille lorsque, dans la seconde moitié du siècle, l'étymologie se développe et la conception s'affirme d'une langue française en évolution constante. Avec son [Dictionnaire historique de la langue française](#), par exemple, l'Académie **inscrit l'auteur de 1800 dans un passé révolu** : sa poésie n'est plus l'incarnation d'une norme atemporelle, mais elle témoigne d'un état de la langue à une époque déterminée. À d'autres égards, dans les ouvrages de nature encyclopédique, et chez Larousse notamment, Delille apparaît comme une figure de l'histoire littéraire qu'on peut encore citer entre Voltaire et Hugo, mais dont le caractère exemplaire s'est éteint avec l'école descriptive.

Textes concernés

- [Bescherelle, Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française \(1845-1847\)](#)

- Boissonade, Raoul-Rochette, *Dictionnaire universel de la langue française* (1819)
- Carpentier, *Gradus français* (1822)
- Carpentier, Noël, *Philologie française ou dictionnaire étymologique* (1831)
- *Dictionnaire historique de la langue française* (1865-1894)
- Dochez, *Nouveau Dictionnaire de la langue française* (1860)
- Duckett (dir.), *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* (1832-1851)
- Durlin, *Dictionnaire mnémonique d'orthographe accompagné de notes critiques et grammaticales* (1848)
- Lafaye, *Supplément du Dictionnaire des synonymes de la langue française* (1865)
- Larousse (dir.), *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* (1866-1876)
- Littré, *Dictionnaire de la langue française* (1873-1877)
- Plée et al., *Glossaire français polyglotte* (1846-1847)
- Pougens, *Trésor des origines et dictionnaire grammatical raisonné de la langue française* (1819)
- Sallentin (de l'Oise), *L'Improvisateur français* (1804-1806)

Auteur de la page — *Timothée Lécho*t 2017/10/20 15:29

¹ Charles Nodier, "Préface", *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises, par Charles Nodier. Adopté par la Commission d'Instruction publique, pour les bibliothèques des lycées*, Paris, Demonville, 1808, p. XXXI.

² Voir la "Table alphabétique des Auteurs cités dans cet Ouvrage, ou qui ont été consultés pour sa composition", *id.*, p. 217.

³ *Id.*, p. 186-188.

⁴ *Id.*, p. 186, n. 1.

⁵ Jean-Charles Laveaux, "Discours préliminaire", *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française, par J.-Ch. Laveaux*, Paris, Lefèvre, 1818, p. I.

⁶ *Id.*, p. IV.

⁷ *Id.*, p. IX.

⁸ Jean-François Boissonade, Désiré-Raoul Rochette, "Prospectus", *Dictionnaire universel de la langue française, [...] Composé et publié par M. Raoul-Rochette, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. D'après les matériaux recueillis en grande partie par M. Boissonade, membre de la même académie*, Paris, H. Nicolle, 1819, p. 3.

⁹ *Id.*, p. 10.

¹⁰ *Id.*, p. XI.

¹¹ Voir INGLORIEUX, EUSE, *adj.*, in Louis Carpentier, François Noël, *Philologie française ou dictionnaire étymologique, critique, historique, anecdotique, littéraire, contenant un choix d'Archaïsmes, de Néologismes, d'Euphémismes, d'expressions figurées ou poétiques, de tours hardis, d'heureuses alliances de mots, de solutions grammaticales, etc. Pour servir à l'histoire de la langue française. Par M. Fr. Noël, ancien membre du Conseil d'Instruction publique, inspecteur-général honoraire, chevalier de la Légion-d'Honneur, de plusieurs Sociétés savantes, auteur du Cours de Littérature comparée, etc. Et M. L. J. Carpentier, Membre de l'Université, auteur du Gradus français, etc.*, Paris, Le Normant père, 1831, t. 2, p. 49.

¹² Charles Martin, *Le Voleur grammatical ou dictionnaire des difficultés de la langue française et des locutions vicieuses appuyées de raisonnements empruntés aux meilleurs grammairiens* ; *Ouvrage dans lequel on trouve un Traité complet du Participe et du Subjonctif* : Par Ch. Martin, auteur du manuel des écoles primaires, membre de l'Académie grammaticale de Paris, maître de pension. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée d'un traité de ponctuation [1ère édition : 1830], Paris, Auguste Delalain, 1833.

¹³ Napoléon Landais, *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français, Extrait et Complément de tous les Dictionnaires les plus célèbres [...]* Par Napoléon Landais. Revu par un comité d'anciens inspecteurs de l'Université, de proviseurs et de professeurs des collèges royaux, Paris, Bureau central, 1834.

¹⁴ Lucien Rigaud, *Dictionnaire des lieux communs de la conversation, du style épistolaire, du théâtre, du livre, du journal, de la tribune, du barreau, de l'oraison funèbre, etc., etc.*, Paris, Paul Ollendorff, 1881.

¹⁵ Voir les articles [ACCENT](#), [COR](#) et [FANFARE](#).

¹⁶ Voir la page consacrée aux [comptes rendus après parution](#).

From:

<https://delille.philhist.unibas.ch/dokuwiki/> - **L'Homme des champs : éditer une réception littéraire**

Permanent link:

<https://delille.philhist.unibas.ch/dokuwiki/doku.php?id=usageslexicographiques&rev=1513412642>

Last update: **2023/03/13 19:23**

